

CONCOURS LOGO



**COMITÉ DES FÊTES GRUSSANOT
INTERGÉNÉRATIONNEL**



CONCOURS

Création du LOGO du nouveau Comité des Fêtes Grussanot Intergénérationnel

Pour la création du nouveau Comité des Fêtes Grussanot Intergénérationnel, nous avons besoin de toi.

Que tu sois artiste amateur, professionnel, plasticien, laisse parler ton imagination et propose le LOGO qui sera peut-être celui retenu pour le nouveau Comité des Fêtes Grussanot Intergénérationnel.

Pourquoi participer au concours ?

Tu aimes Grussan, tu es attaché aux racines grussanaises, les fêtes traditionnelles te manquent ou bien tu souhaites les découvrir ou les redécouvrir, tu as envie de mettre ta touche en laissant ressortir ta créativité...

Alors ce CONCOURS est fait pour TOI !



Le Comité des Fêtes Grussanot Intergénérationnel

Qu'est-ce que c'est ?

- Il s'agit d'une association loi 1901 d'organisation d'évènements, de manifestations festives et populaires qui valorise les traditions locales avec une vocation culturelle, éducative ou sociale.

C'est qui ?

- Le Comité rassemble toutes les générations confondues dans un esprit convivial.

D'où vient-il ?

- Gruissan a ses propres particularités culturelles qui viennent d'une histoire méditerranéenne millénaire sur Terre et sur Mer.
- La ville est portée par la langue occitane, la musique, les fêtes et les activités traditionnelles (pêche, vignes, Salin).

Pourquoi ?

- Nous souhaitons continuer à découvrir et partager ces richesses, faire perdurer les fêtes oubliées, les remettre à l'ordre du jour et en créer des nouvelles.
- Cette association sera l'occasion de mieux nous connaître les uns les autres dans le respect de nos valeurs occitanes, telle que celle du partage.

Création du logo officiel

Cahier des charges / Règlement

Un logo est une composition figurée servant à identifier visuellement, de façon immédiate un organisme dans le but de se faire connaître et reconnaître des publics auquel il s'adresse.

Cahier des charges

- Texte obligatoire : « Comité des Fêtes Grussanot Intergénérationnel »
- Il doit être clair et lisible
- Il doit être festif et terroir
- Fait manuellement ou informatiquement
- Une version couleur et une version en niveau de gris

Si la réalisation du logo est sur informatique :

- Fichier vectoriel (illustrator - .ai)

OU

- Format pdf - 300 DPI - (taille minimum sur une feuille A4)

Règlement

- Les adhérents et les membres du bureau de l'association se réuniront pour sélectionner le logo.
- Le gagnant et les 10 finalistes recevront de nombreux lots issus de nos commerces locaux.
- Les noms des 10 artistes seront mentionnés lors des résultats du concours.
- Les propositions de logo non sélectionnées seront rassemblées et présentées au public.
- Toute proposition qui ne respecte pas le cahier des charges et/ou le délai imparti ne sera pas recevable.

**MERCI DE REMPLIR ET DE RETOURNER LA FICHE
D'INSCRIPTION ET L'AUTORISATION DE PUBLICATION**

par mail :

comitedesfetesgrussanot@gmail.com

au service Communication de la ville de Gruissan :

Mairie de Gruissan - Service Communication - Bd Victor Hugo - 11430 GRUISSAN

DATE LIMITE DE DEPÔT DES LOGOS :
Le 05 Décembre 2021

AUTORISATION DE PUBLICATION

Je soussigné(e) :

Demeurant :

.....

.....

Téléphone :

Email :

Je déclare participer librement et volontairement au concours « Du LOGO » organisé par Le Comité des Fêtes Grussanot Intergénérationnel et de proposer un visuel respectant le cahier des charges.

J'autorise les organisateurs à faire usage, du visuel que j'ai proposé, notamment pour être exposé dans des lieux publics, être reproduit sur tous les supports de communication (affiches, invitations, presse, publicité, magazines, web, réseaux sociaux...), en France comme à l'étranger ainsi que sur Internet.

J'autorise uniquement le Comité des Fêtes Grussanot Intergénérationnel à utiliser le visuel ou partie du visuel sur des produits textiles ou autres supports commercialisés.

Je cède au Comité des Fêtes Grussanot Intergénérationnel, les droits patrimoniaux de propriété artistique. Ces droits comprennent, dans le respect des droits moraux, l'ensemble des droits patrimoniaux de reproduction et de représentation et notamment d'adaptation, d'arrangement, de correction, ainsi que le droit de distribuer le résultat à des fins commerciales.

Ces autorisations sont valables sans limite de durée dans le cadre de la promotion du Comité des Fêtes Grussanot Intergénérationnel et ne sont rémunérées sous aucune forme.

Fait à, le

SIGNATURE

précédée du nom, prénom et de la mention « Lu et approuvé »

FICHE INSCRIPTION

Concours du LOGO 2021

Comité des Fêtes Grussanot Intergénérationnel

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

Tel :

Email :

J'autorise le Comité des Fêtes Grussanot Intergénérationnel à me contacter via les données citées ci-dessus (rayez la mention inutile) :

OUI NON

Protection des données personnelles

Le Comité des Fêtes Grussanot Intergénérationnel s'engage à ce que la collecte de vos données réalisée via le présent concours soit conforme au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés.

Vos droits Informatique et Libertés

Conformément à la loi n° 78-17 « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données personnelles. Pour cela contactez le Comité des Fêtes Grussanot Intergénérationnel à l'adresse mail suivante : comitedesfetesgrussanot@gmail.com.

Recueil et gestion de données personnelles

La collecte des données personnelles via le concours du LOGO est limitée au strict nécessaire :

Destinataire de ces données : le destinataire exclusif est le Comité des Fêtes Grussanot Intergénérationnel.

Durée de conservation de ces données : ces données sont conservées au maximum pendant la durée de vie de l'association du Comité des Fêtes Grussanot Intergénérationnel.